

## Évolution contrastée des indicateurs du recouvrement

Les indicateurs du recouvrement affichent une évolution contrastée à fin décembre. Les impayés sont en hausse mais de façon moins prononcée qu'au milieu de l'année, alors que les demandes de délais sont orientées à la baisse.

Le taux d'impayés hors taxations pour non déclaration des entreprises de moins de 10 salariés est en augmentation de 0,12 point sur un an. Cette hausse intervient deux mois après le paiement de la dernière échéance trimestrielle de 2017. L'obligation d'entrée en DSN pour cette classe d'entreprises a engendré quelques difficultés. Cependant, les demandes de délais pour les petites entreprises continuent d'afficher une baisse significative sur un an glissant (- 21,8 %). Cette diminution s'accroît par rapport aux mois précédents. Cette tendance peut en partie témoigner de difficultés moindres dans les petites entreprises.

Les entreprises de plus de 9 salariés affichent un taux d'impayés en augmentation de 0,08 point sur un an. Cette hausse s'explique par une détérioration des impayés dans les PME (10 à 249 salariés) et dans les grandes entreprises (250 à 1 999 salariés) alors que le taux d'impayés des très grandes entreprises (2 000 salariés et plus) baisse, à un niveau très bas. Parallèlement, le taux de ponctualité des paiements des PME diminue légèrement de 0,16 point. Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais s'orientent à la baisse (- 5,7 % sur un an), confirmant ainsi le retournement de situation observé en fin d'année.

## Chiffre clé

**86 701**

cotisants ont été reçus dans les 9 centres d'accueil de l'Urssaf Ile-de-France en 2017

### L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2017, elle a collecté **112 milliards d'euros** de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

## Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

### Évolution annuelle à fin décembre 2017

#### Entreprises - 10 salariés

Taux des restes à recouvrer hors taxations pour non déclaration + 0,12 pt (sur 12 mois glissants)

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 21,8 %

#### Entreprises + 9 salariés

Taux de couverture immédiat \* - 0,16 pt

Taux des restes à recouvrer + 0,08 pt

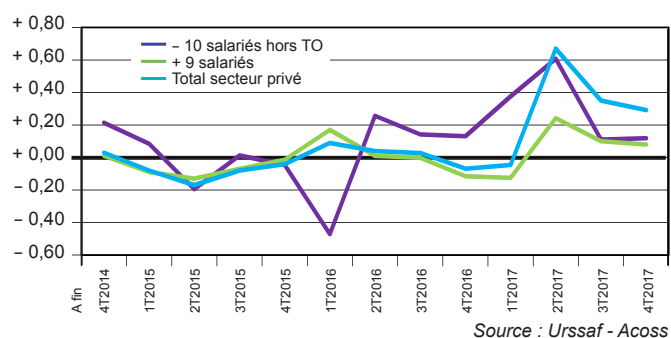
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 5,7 %

\* hors entreprises de plus de 250 salariés

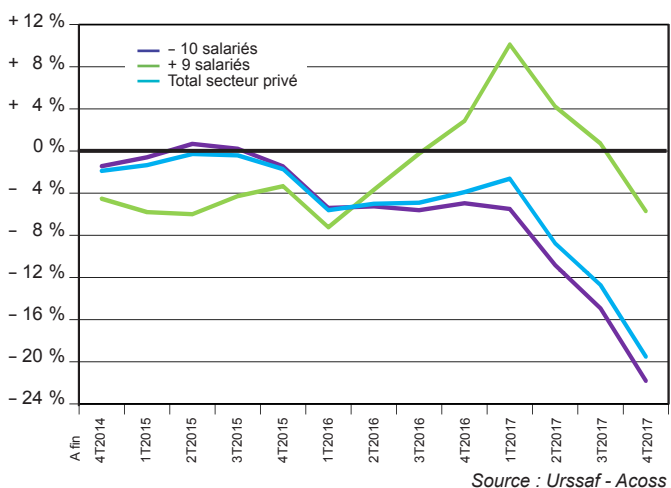
Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.  
Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Source : Urssaf - Acoiss

### Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



### Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



## L'emploi progresse au 3<sup>e</sup> trimestre 2017

Au 3<sup>e</sup> trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,4 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Près de 17 800 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 93 400 salariés (+ 2,1 %). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement moins soutenu (+ 1,8 % sur un an).

La masse salariale progresse de 3,3 % sur un an cumulé (+ 3,8 % pour le seul 3<sup>e</sup> trimestre), soit une progression proche de celle observée au plan national (+ 3,2 %). La croissance de la masse salariale est très dynamique depuis début 2017, avec trois trimestres connaissant des hausses de plus de 3 %. Comme le trimestre précédent, sa progression semble découler aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi. En effet, le SMPT francilien (salaire moyen par tête) augmente de 1,8 % sur un an pour s'établir à 3 302 €. Il croît plus rapidement au niveau national (+ 2,1 %).

## La croissance des DPAE ralentit, excepté pour celles en CDI

À fin octobre, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en hausse de 2,1 % sur un an. Cette progression, de moins en moins soutenue, découle de la croissance des CDI alors que celle des CDD de moins d'un mois s'essouffle (+ 0,9 %). Sur les trois derniers mois connus, le nombre de DPAE est à nouveau en faible hausse (+ 1,6 %), notamment du fait d'un faible recul des CDD de moins d'un mois (- 0,2 %).

À l'inverse, le nombre de DPAE en CDI enregistre une importante progression sur un an glissant (+ 9,8 %). Cette croissance confirme la forte dynamique observée les mois précédents. Sur les trois derniers mois connus, la tendance est même plus favorable (+ 12,0 %) et confirme ainsi la hausse de la mobilité professionnelle.

## Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

### Évolution annuelle à fin octobre 2017

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants) + 2,1 %

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants) + 1,6 %

Nombre de CDI (sur 12 mois glissants) + 9,8 %

Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants) - 0,2 %

Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants) + 0,9 %

Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants) 1 237 164

### Évolution annuelle à fin septembre 2017

Effectifs salariés + 2,1 %

Salaire Moyen Par Tête + 1,8 %

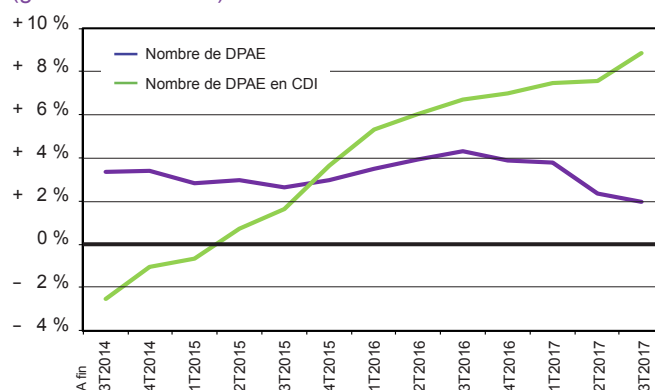
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées) 4 642 638

### Évolution annuelle du 3<sup>e</sup> trimestre 2017

Assiette salariale + 3,8 %

Source : Urssaf - Acooss

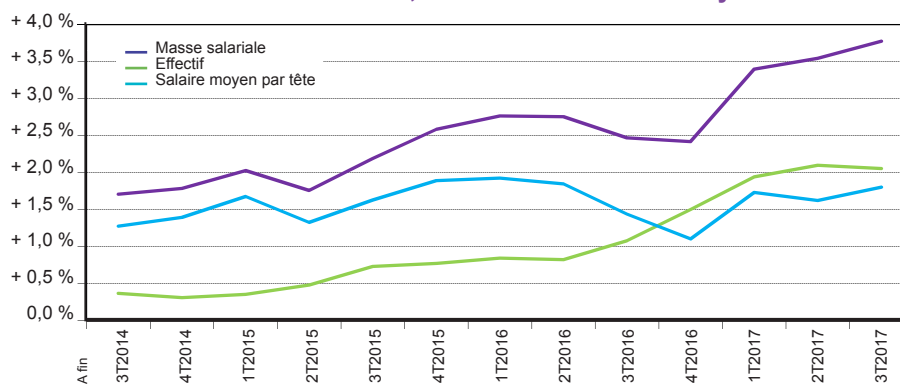
### Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Source : Urssaf - Acooss

**AVERTISSEMENT.** Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 249 disponible sur [www.acoss.fr](http://www.acoss.fr). De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

### Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens



Source : Urssaf - Acooss